

JOURNEE DE FORMATION

« Toucher et bouger pour apprendre »

Incluant des activités kiné-tactiles

Le programme MISP, à côté de la « Routine de massage » de base, intègre des activités kiné-tactiles destinées à aider les enfants à utiliser leur corps dans le cadre de leur développement.

Nous invitons les parents, éducateurs et enseignants à intégrer les activités kiné-tactiles à tous les champs d'apprentissage.

Cette journée de formation est destinée à initier tous les intervenants à prendre connaissance de l'importance du toucher et du mouvement dans le développement de l'enfant et à les initier à certaines activités ainsi qu'aux principes de base pour les créer et les mettre en pratique dans leurs propres enseignements. Cette formation répond aux demandes des professeurs et des parents qui souhaitent comprendre pourquoi les enfants apprennent mieux lorsqu'ils bougent et se touchent.

PUBLIC

Enseignants, parents, éducateurs et instructeurs MISP

PROGRAMME

- Histoire du MISP
- Le respect
- Le mouvement
- L'influence du toucher et du mouvement sur le cerveau
- La stimulation sensorielle et le système nerveux
- Les étapes principales du développement de l'enfant
- L'imagination
- Les principes de base pour l'élaboration des activités kiné-tactiles
- Le toucher, le mouvement, le massage et les matières scolaires
- Les activités en fonction des groupes d'âges et en respect avec le développement psychologique des enfants
- Les activités (rimes et chansons, jeux kiné-tactiles, jeux de balles, massage Météo, massage chenille....)
- Les conditions de mise en place des activités kiné-tactiles
- L'enfant aux besoins particuliers
- La protection de l'enfance
- Informations destinées aux Directeurs, enseignants, parents, responsables éducatifs

PEDAGOGIE

Alternance entre la théorie, des jeux d'apprentissage, des activités en groupe, la création d'activités...

De nombreux types de supports sont utilisés : écrits, visuels, tactiles, balles, bâtons...

Une attestation de présence sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

BIBLIOGRAPHIE

Sylvie Héту et Mia Elmsäter : « Touch in schools » - Ur Publications & Programmes - 2010

Howard Gardner – « Les Intelligences Multiples » - Retz - 2005

Daniel Goleman – « L'Intelligence émotionnelle » - Robert Laffont - 1997

Pascale Toscani – « Apprendre avec les neurosciences » - Chronique Sociale – 2013

Pascale Toscani – « Les neurosciences au coeur de la classe » - Chronique Sociale - 2014

A. Sébire & C. Pierotti – Pratiques corporelles de bien-être – EP&S - 2013

Margot Sunderland – « La science au service des parents » – Hurtubise, 2016

Albert Soesman – Les 12 sens – Triades - 2010

Ashley Montagu - « La peau et le toucher » - Seuil - 1971

Tiffany Field – « Les bienfaits du toucher » - Payot – 2001

Kerstin Uvnas Moberg – Ocytocine – Le Souffle d'Or - 2006

Rudolph Steiner – « L'énigme des tempéraments » - Triades – 2007

FORMATRICE

Nadine Denard est psychomotricienne, formatrice en ressources de relations empathiques pour de nombreux organismes et formatrice Internationale MISA.

Vous pouvez la joindre au 06 87 30 62 08, lui envoyer un mail à ndenard.misa@gmail.com, consulter son site internet www.ndenardpsychomot.com et la suivre sur Facebook : Nadine Denard Massage école et en famille MISA

INFORMATIONS PRATIQUES

Prévoir :

- des vêtements très souples et confortables.
- de quoi prendre des notes si vous le souhaitez. Un cahier pédagogique vous sera distribué dès le début de la formation.

La prochaine formation se déroulera le :

DIMANCHE 27 JUIN 2021 (8h30 à 17h30)

**à L' ECOLE MONTESSORI DU LAC
Place Jean Cayrol
33300 BORDEAUX**

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation Toucher et bouger pour apprendre

Animée par Nadine DENARD

Date: Dimanche 27 juin de 8h30 à 17h30

Lieu : à l'école Montessori du Lac, Place Jean Cayrol, 33300 BORDEAUX

Tarifs : 150 € TTC Instructeur MISP adhérent MISA France pour l'année en cours
190 € TTC Tout public
290 € Si vous êtes salarié(e) d'association ou d'entreprise et que votre employeur finance ou vous rembourse sur facture.

Nom:

Prénom :

Date d'obtention de la Certification MISP (Merci de joindre une copie de votre attestation de formation MISP):.....

Profession :

Adresse.....

.....

Courriel :

Tél : Portable :

Merci de joindre à ce bulletin (pages 4 et 5 exclusivement), un chèque d'arrhes de 50€ qui sera encaissé à réception ainsi que le chèque du montant correspondant au complément de la formation. Ce dernier sera encaissé la semaine précédent le début de la formation.

**Les chèques seront à établir à l'ordre
d'Audrey JEANNIERE – Papote & P'tits Bouts**

Vous avez également la possibilité de régler votre formation par **virement bancaire**. Dans ce cas, merci de le préciser en amont afin que vous soit transmis le RIB d'Audrey JEANNIERE.

Le présent bulletin d'inscription et les chèques sont à envoyer par voie postale à :

**Audrey JEANNIERE – Papote & P'tits Bouts
26ter Avenue de la Marne – 33520 BRUGES**

A compter de la date de signature de ce présent bulletin, vous avez un délai de 10 jours pour vous rétracter. Le cas échéant, vous devrez en informer Audrey JEANNIERE par courrier postal.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler une session dans le cas où toutes les conditions (nombre de participants, organisation du lieu, situation sanitaire etc...) ne seraient pas réunies.

Je certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des **modalités de dédit ou d'interruption de formation** figurant en annexe du présent document.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant.

Date :

Signature :

Annexe au Bulletin d'inscription

Modalités de dédit ou d'interruption de formation :

Un empêchement qui vous interdirait de participer à la formation à la date prévue est toujours possible.

Si vous ne pouvez y assister, annulez votre inscription dans les délais requis.

Vous éviterez ainsi des frais et permettrez de libérer une place au bénéfice d'une autre personne sur liste d'attente.

ATTENTION : Tout report ou toute annulation doit obligatoirement être faite par écrit.

Si vous annulez votre formation ou reportez votre formation plus de 45 jours avant la date de formation, vos 50€ versés à titre d'arrhes pourront, à votre demande, vous être reversés ou bien être conservés à titre d'arrhes pour une prochaine formation.

L'inscription à celle-ci ne pourra être prise en compte qu'à réception d'un nouveau bulletin d'inscription accompagné du règlement des frais d'inscription.

Si vous annulez votre formation moins de 45 jours avant le début de la formation, vos arrhes ne pourront vous être restitués. Ils seront conservés à titre d'arrhes pour une prochaine formation suivie dans un délai de deux ans. L'inscription à celle-ci ne pourra être prise en compte qu'à réception d'un nouveau bulletin d'inscription accompagné du règlement des frais d'inscription.

Si vous annulez votre formation moins de 15 jours avant le début de la formation, vos arrhes ne pourront vous être restitués ni conservés pour une prochaine formation.

NB : Il est entendu que pour toute annulation ou report dû à un cas de force majeure justifié (maladie, accident, deuil, etc.), les 50€ d'arrhes versés au moment de l'inscription seront intégralement remboursés.

En cas d'empêchement pour des raisons médicales, un certificat médical doit spécifier l'incapacité à suivre la formation.

Tout remboursement sera effectué dans un délai de deux mois à réception de la demande écrite, et le cas échéant, des justificatifs.

Cas d'abandon en cours de la formation :

Toute formation commencée et abandonnée en cours, du fait du stagiaire, quel que soit le motif est intégralement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement.

Cependant, en cas d'absence justifiée par des raisons médicales ou en cas de force majeure, la formation pourra être reportée, dans la limite des places disponibles.

- Je prévois de petits en cas lors des pauses. Merci de me spécifier si vous avez des intolérances ou des allergies alimentaires.

Je vous dis à bientôt et reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Audrey JEANNIERE

PAPOTE & P'TITS BOUTS

07 60 74 49 69

contact@papoteetptitsbouts.fr

26ter Avenue de la Marne

33520 BRUGES